



**SUPPRESSION DE LA SUBVENTION 2011  
À LA LDH DE MÂCON :  
DÉNONÇONS LA DÉCISION POLITIQUE  
DU MAIRE**

**28 juin 1944** : Assassinat par la Milice de Jean Bouvet, président de la section de la Ligue des Droits de l'Homme de Mâcon et membre du Conseil Municipal en charge de l'accueil et de la protection des réfugiés espagnols.

*« Dans la vie, il y a des faits et des hommes  
qu'il ne faudrait jamais oublier... »*

(Consuelo Ara, réfugiée espagnole, février 2011)

**14 février 2011** : La subvention annuelle allouée jusqu'alors par la Mairie à la section de la Ligue des Droits de l'Homme de Mâcon, au même titre qu'à d'autres associations mâconnaises, n'est pas reconduite.

**28 mai 2011** : Le Conseil Municipal de Mâcon réitère son refus d'accorder la subvention annuelle à la section de la Ligue des Droits de l'Homme de Mâcon.

*« Si on arrivait à mépriser la Ligue des Droits de l'Homme de  
Mâcon, ce serait comme si on assassinait Jean Bouvet une  
deuxième fois ! »* (Consuelo Ara)

**SIGNEZ LA PÉTITION DE SOUTIEN !**

**La Ligue des Droits de l'Homme (LDH)** a été créée en 1898 pour défendre Alfred Dreyfus, victime innocente de l'antisémitisme et de la raison d'Etat.

**La LDH** a depuis étendu son action à la défense de toute personne victime d'une injustice ou d'une atteinte à ses droits, individuels, civiques, politiques et sociaux.

**La LDH** se réfère à la Déclaration des Droits de l'Homme de 1789, à celle de 1793, à la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme de 1948 et à la Convention européenne de sauvegarde des Droits de l'Homme et des Libertés fondamentales de 1950.

**La LDH** s'engage à la régularisation des sans-papiers ; elle se bat pour mettre fin aux discriminations que subissent les gens du voyage ; elle agit pour les droits de la jeunesse et des enfants ; elle dénonce l'inégalité hommes / femmes.

**La LDH** prône les droits de l'homme comme condition du développement durable.

**La LDH** refuse que l'on détruise le programme politique, économique, social et culturel développé par le Conseil National de la Résistance.

**La LDH** ne se contente pas de dénoncer les injustices, elle s'efforce de promouvoir la citoyenneté politique et sociale de tous et de garantir l'exercice entier de la démocratie.

**La LDH** fonde le combat pour les Droits de l'Homme sur un engagement civique et politique. Aujourd'hui, comme il y a un peu plus d'un siècle, la seule garantie des droits de l'Homme, c'est l'action des citoyens.

**La LDH** compte quelque trois cent cinquante sections en France métropolitaine et outre-mer.

**La section de la LDH** a été créée à Mâcon en 1906.

**La section de la LDH** de Mâcon est attachée à la mémoire de Jean Bouvet, président de la section pendant la 2<sup>nde</sup> guerre mondiale et membre du Conseil Municipal en charge de l'accueil et de la protection des réfugiés espagnols ; il fut assassiné par la Milice le 28 juin 1944.

**La section de la Ligue des Droits de l'Homme** de Mâcon. Pour défendre nos droits, vos droits, leurs droits.



**LDH section de Mâcon : 6, rue de Crewe 71000 Mâcon**  
Tél 06 30 59 50 64    [ldh.macon@gmail.com](mailto:ldh.macon@gmail.com)  
[www.ldh-france.org/section/macon/](http://www.ldh-france.org/section/macon/)